Ressources

BULLETIN D'INFORMATION DE LA CHAMBRE DES MINES DE MADAGASCAR
Edition 11 | 2020

Comment transformer l'essai ?

CODE MINIER
Pour un processus participatif

PERMIS MINIERS
Un retour à la conformité?

Interview
Lydia Boarlaza

CHAMBRE DES MINES
MADAGASCAR

Sommaire

Les contributions aux recettes fiscales **8**

Mining and the Sustainable Development's Goals 13 by ICMM

27 Droits de l'Enfant

COMMENT TRANSFORMER L'ESSAI ? 4
Message du Président

CODE MINIER 6
Pour un processus participatif des parties prenantes

GOUVERNANCE DES PERMIS MINIERS.....9
Un retour à la conformité ?

MÉTAUX RARES 12
Pourquoi faire de l'extraction minière?

DEVELOPPEMENT DURABLE 14
Les priorités du secteur minier

IMALOTO POWER PROJECT 10
In the funding phase

AMBATOVY 16
De l'extraction à l'exportation de Nickel et de Cobalt

Interview 28
Lydia BOARLAZA nous partage son expertise sur l'EITI

QIT MADAGASCAR MINERALS 20
Trois grands évènements qui reflètent un engagement fort envers le pays

Ressources

Le bulletin d'information de la Chambre des Mines de Madagascar

La Chambre des Mines de Madagascar (CMM) est une association de droit privé, fondée en 2011.

La CMM est l'interlocutrice de l'Administration pour toute question intéressant le secteur minier industriel. Elle a pour devise d'encourager, de promouvoir et de protéger les investissements miniers à Madagascar tout en développant une bonne éthique professionnelle des affaires dans le secteur.

La CMM a été créée pour permettre aux intervenants du secteur minier de s'exprimer d'une même voix.

Crédit photo :
Qit Madagascar Minerals

CHAMBRE DES MINES
MADAGASCAR

CHAMBRE DES MINES DE MADAGASCAR
Lot A 2 II A Mandrosoa Ilafy
Antananarivo 103
+261 32 11 261 85
cmm@mineschamber.mg

Comment transformer l'essai ?

Jean Luc MARQUETOUX
Président de la Chambre des Mines de Madagascar

"Les expériences acquises des projets de Q.M.M. et d'AMBATOVY sont l'expression concrète et objective de la capacité à mettre en œuvre, à MADAGASCAR, des projets miniers en conformité avec les meilleurs standards et pratiques internationaux. Au-delà de leurs contributions directes à l'économie nationale et aux finances publiques, ces Projets ont également été des vecteurs significatifs de développement humain régional au travers de leurs engagements socio-communautaires et des investissements lourds en infrastructures qu'ils ont tous deux initiés. On ne peut que constater, non sans une certaine déception, qu'aucun des Projets identifiés au début des années 2010 comme devant être les nouvelles Mines opérationnelles de la fin de la présente décennie, ne sont, à ce jour, entrés en opération. Cela peut, quelque part, tenir à des raisons strictement conjoncturelles, sectorielles, liées à l'activité minière mondiale. Certes, mais pas seulement. Il ne peut, en effet, être fait abstraction de la dégradation du contexte géopolitique national avec les risques qui y sont immanquablement associés : gouvernance, transparence, incertitude, instabilité juridique et fiscale, insécurité …..

Plus que les réformes potentielles, c'est la perte de confiance en la parole de l'État qui incite les investisseurs à la prudence. Seule une relation plus étroite entre Gouvernement et Compagnies Minières et une meilleure compréhension mutuelle des enjeux, combinées à une réduction de l'instabilité du Cadre Légal, pourront garantir la restauration de la confiance des investisseurs et des promoteurs".

CODE MINIER

Pour un processus participatif

La Chambre Des Mines de Madagascar se penche sur les mesures à adopter pour que les ressources minières profitent à l'économie et à terme au bien-être des Malagasy ainsi que sur les questions touchant la manière d'industrialiser la Grande Île.

Après le gel des permis miniers et les actes de banditismes visant les projets miniers, l'industrie minière malagasy fait aujourd'hui face à de nouvelles menaces liées au respect du Cadre légal qui finissent d'ébranler la confiance des investisseurs sérieux et ravivent nos craintes quant à la sécurité des investissements d'envergure à Madagascar.

UN INVESTISSEMENT CAPITALISTIQUE

Les projets miniers, comme tout investissement, visent à faire du bénéfice. Mais ce qui les caractérise est la nature hautement capitalistique des investissements dont le retour sur investissement se fait sur le très long terme. Pour le cas de Madagascar, le problème est aggravé par le fait que les promoteurs des projets minier ont dû supporter le coût des infrastructures publiques, ce qui renchérît d'au moins 20% l'investissement réduisant d'autant la rentabilité des projets. Face à cette injection conséquente et définitive de capitaux dans un pays donné, les règles du jeu doivent être claires, applicables et appliquées mais surtout respectées. Il est entendu que ces règles sont perfectibles mais il y a un temps et des circonstances qui s'y prêtent. Si Madagascar veut tirer profit de ces ressources minières, elle doit développer l'industrie minière et cela commence par la stabilité et la prévisibilité du cadre légal, l'attractivité et la compétitivité de la destination et la transparence. Les récentes décisions prisent pas l'Etat vont à l'encontre de ces principes et ne profiteront à aucune des parties prenantes, sauf au populisme et à la fragilisation des acquis.

ECHANGER

Le secteur privé extractif a été informé à la fin novembre de l'adoption en Conseil de Gouvernement d'un avant-projet de loi portant disposition supplémentaire. Le secteur privé extractif regrette l'absence de toute forme de démarche consultative et participative dans ce processus entamé par l'Administration. Les opérateurs et la Société Civile attendent aujourd'hui le retour à la table de dialogue à travers la mise en place du Comité Conceptuel.

GALANA DISTRIBUTION PETROLIERE
8ème étage PRADON CENTER Antanimena
Tel: +261 33 50 318 67
Mail: Faniry.RAHARIVOLA@galana.mg

Mobil™ | Galana Authorized Mobil Distributor

LES CONTRIBUTIONS DU SECTEUR EXTRACTIF AUX RECETTES FISCALES EN 2018

Source : Rapport de Réconciliation EITI 2018

4,62% soit 230,43 milliards USD
Contribution au PIB

837,99 millions USD (28%)
Valeur des exportations

56,76 millions Ar
Revenus extractif de la région Vakinankaratra

8 615,56 millions Ar
Revenus extractif de la région Antsinanana

1 804,04 millions Ar
Revenus extractif de la région Anosy

174, 53 millions Ar
Revenus extractif de la région Boeny

230 820 millions Ar (4,62%)
Recettes fiscales versées à l'Etat

GOUVERNANCE DES PERMIS MINIERS
Un retour à la conformité?

Madagascar se rapproche aujourd'hui des premières échéances fixées par le Gouvernement dans le Programme de mise en œuvre du Plan Général de l'Etat présenté par le Premier Ministre le 16 aout 2019 auprès de l'Assemblée Nationale.

Echéances
Selon les déclarations du chef du Gouvernement, l'Etat s'est donné pour objectif de poursuivre les améliorations dans la gestion des permis miniers. En décembre 2019, la centrale de l'or et des pierres précieuse devait être instaurée, accompagnée de l'amélioration du mode et des procédures de perception des recettes issues des activités extractives. Des indicateurs de transparence de la gestion des recettes issues du secteur minier seront également mis en place avant fin juin 2020. 200.000 orpailleurs et 500 collecteurs d'or seront intégrés dans le secteur formel jusqu'en décembre 2020 . 50 comptoirs de l'or seront également mis en place. L'Administration procèdera à l'octroi de 50 nouveaux Permis d'exploitation, 500 permis de recherche et de 500 PRE avant fin juin 2020 . Afin de maximiser les retombées issues du secteur minier, il est indispensable de réduire les exportations de matières premières en créant des usines de transformation à proximité des zones d'extraction et en formant la communauté hôte.

Législation en vigueur
Le Ministre des Mines et des Ressources Stratégiques avaient également annoncé lors du Tsenan-kevitra le 29 aout 2019 que conformément à l'Initiative pour l'Emergence de Madagascar, le secteur minier est un levier de développement de Madagascar et servira à améliorer la qualité de vie de la population. Il a confirmé que la Loi n°99-022 du 19 août 1999 portant Code Minier modifiée par la Loi 2005-021 reste le cadre légal en vigueur. Le Ministre a également soulevé qu'il est devenu primordial et urgent pour l'Administration de procéder à la reprise de la délivrance des permis miniers pour la relance du secteur. L'Etat sera toutefois très attentif aux risques de rejets sociaux voire d'explosion sociale. L'idée d'une convention à passer avec les permissionnaires pourrait être intégrée dans le projet de plan type en cours de préparation.

Un processus illégal
La Chambre des Mines de Madagascar partage l'avis de l'Administration sur l'importance de la reprise de la délivrance des permis miniers après ces dix années de gel. Sans minimiser le signal fort constitué par l' annonce de délivrer prochainement 1050 permis avant juin 2020, nous craignons au plus haut point que cette décision aille à l'encontre des dispositions du Code Minier en ce sens qu'elle introduit un traitement inégalitaire des opérateurs, d'un côté les 1050 demandeurs qui obtiendront leurs permis miniers contre tout le reste. Or, l'article 49 du Code Minier stipule que « Le renouvellement d'un permis minier, sur la demande du titulaire, est accordé de droit à celui-ci s'il satisfait aux obligations légales et règlementaires afférentes au maintien de la validité de son permis ». De plus, le Code Minier prévoit que le principe d'octroi des permis miniers est le « Premier venu, premier servi ». Ces dispositions sont la base d'un secteur minier transparent. Les enfreindre détériorera davantage la gouvernance du secteur minier et favorisera la corruption.

Chiffres clés

1 702 544
carrés miniers à Madagascar

32%
de carrés occupés

17%
de carrés situés dans les zones protégés donc non octroyable

51%
de carrés libres

1467
Permis de Recherche et d'Exploitation valides

3245
Permis de recherches valides

515
Permis d'exploitation valides

Source : Rapport de Réconciliation EITI 2018

IMALOTO POWER PROJECT

The Imaloto integrated power project (the "Project") is located in southern Madagascar. It was initiated in 2008 and is now in the funding phase.

It is composed of the following components:

- A 136mt coal mine
- A coal fired power plant with an initial capacity of 60MW, which will subsequently increase to higher capacity as demand increases
- 500km of region-wide transmission line network from Ambondrombe to Tulear via Ilakaka and onward to Fianarantsoa (to be immediately passed on to JIRAMA upon completion)
- Other features to be included are distribution, delivery and sales network as well as prepaid metres for commercial and retail consumers
- The use of locally produced coal will help unlock electrification of the southern region and emergence of other developmental operations and undertakings.

Making a Case for the South Region:

According to the World Food Programme (2016), the southern region has highest rates of poverty, with about 90% of the population living below the poverty line and as high as 95% do not have access to electricity. We believe that providing affordable power would contribute towards alleviating both absolute poverty, energy poverty and related hardships, while igniting growth.

The fact that the southern region is semi-arid, means it cannot support most existing forms of proven conventional baseload electricity generation like hydro-electric power plants. Furthermore, the droughts the country has experienced in recent years poses risks to hydro power plants, which currently form the basis for existing baseload power generation in the less arid north and eastern regions of Madagascar.

In addition to having large mineral resources, the southern region has proven large coal deposits, which Lemur is developing and offers a low-cost fuel source. The Imaloto Project is a baseload project using local coal to reduce the nearly 95% energy deficit in mineral-rich, southern region.

Overall, various studies show that southern Madagascar cannot achieve meaningful and sustainable economic development without affordable, reliable baseload electricity. Thus:

1. In order for the Southern Region of Madagascar to attract viable investments and sustainable activities such as mining, agri-business, manufacturing, tourism, building materials, transport and raw materials processing, **baseload power supply** in sufficient quantity is key as well as an indisputable pre-requisite.
2. The optimal energy solution is to leverage existing coal mine projects to build up an **integrated energy system** from mine to power production, transmission and distribution.

National Development Impact:

There is no doubt that our project brings significant benefits – not only to the southern region but also to the entire country. There is common view that in order Madagascar to develop as whole, **the deep south cannot be left behind.**

Apart from increasing the non-petroleum installed national baseload supply of electricity by approximately 15%, our project offers the following benefits to Madagascar:

- Over $1 billion in new government **revenue**
- Nearly **$200** million in direct **investment** as early as **2020**
- Thousands of new **jobs** created in the region
- New infrastructure and stable energy in the southern region (Coal mine, power station, 500kms of transmission line, housing, a new 80km road and bridge connecting Benenitra to Ilakaka via the RN7 for the first time).

Table 1: Project Benefits

	Mining	Infrastructure	Sustainability	Other Sectors
Immediate Direct Benefits	➢ 136 mt coal mine ➢ Coal processing Plant ➢ Limestone Mining	➢ 60MW Power Plant ➢ 500km Transmission Line ➢ New substations ➢ 90km new access road connecting Benenitra to RN7 ➢ Bridge at major river crossing	➢ +1000 new direct jobs ➢ Skills training development program ➢ Community projects (water, domestic coal)	➢ Port infrastructure ➢ Transport ➢ Limestone Mining ➢ Local consultants and suppliers ➢ Building materials, quarrying
Medium/Long term Indirect Benefits	➢ New mines: • Graphite • Mineral Sands • Battery Minerals • Gemstones	➢ Electricity Distribution + Pre-paid metres ➢ Port infrastructure for export ➢ Increase Power Capacity to +60MW	➢ Ongoing Socioeconomic development	➢ Agribusiness ➢ Processing ➢ Manufacturing (cement, etc)

Why the Imaloto Project makes sense for South Madagascar?

Despite, its rich mineral wealth, the south region of Madagascar only has one world-class operating mine, the QMM Mineral Sands in Fort de Faun. Base Toliara is also in the process of developing another mineral sands project near Tulear. Both of these projects are located near the coast and cater to the export market, which is good for the economy. However, both of these projects rely on diesel/HFO power, which even if combined with solar + battery hybrid is still prohibitively expensive. The mitigating factor is that they are strategically located on the coast for easier sourcing of Diesel/HFO. Unfortunately, the same cannot be said for the inland mining projects . This is in fact, one of the reasons they are not near operation. If they were to open, they would need cheaper energy as diesel - even if combined with solar + battery hybrid solution, is more expensive than Imaloto's supply which will use locally-mined coal as fuel.

Project Status to Date: Lemur has spent approx US$13 million on developing this project since 2008.

PROJECT MILESTONES

2011
Signed MOU with Jiro sy Rano Malagasy (JIRAMA) the State Utility to negotiate a Power Purchase Agreement (PPA)

2012
Letter of commitment from the government of Madagascar to proceed with development of the power project |
Completed power generation and transmission pre-feasibility studies

2017
Signed a 30-year PPA with JIRAMA, the state-owned utility, which has enhanced the bankability of the project

2018
Commenced SEIA study
Concluded a concession for the power project with the Madagascar government
Commenced mine feasibility study
Submitted Social Environmental Impact Assessment Terms of Reference to Ministry of Environment
Signed transmission and connection agreement with JIRAMA

2019
Completed power Bankable Feasibility Study (BFS) | Secured Development Bank of Southern Africa (DBSA) project preparation funding of $1m

Lemur is currently in formal discussions with financial institutions (regional and others) as well as investors for capital financing for the construction phase, which could start as early as 2020. Depending on support from government, we expect to have power supply to Tulear by 2022/23.

Pourquoi faire de l'exploitation minière?

Il est considéré qu'il existe plus de 4000 minéraux différents, dont nombre contiennent des éléments métalliques. Ces substances inorganiques solides se produisant naturellement, et peuvent être trouvées dans la croûte terrestre. Ils sont formés sans intervention humaine.

Les métaux et les minéraux restent essentiels dans presque tous les aspects de la vie. Ils sont essentiels à l'agriculture, les soins de santé, les communications, l'approvisionnement en eau et en électricité, le transport ...

Certaines ressources minérales, sont très peu modifiées avant d'être utilisées, comme le granite par exemple qui peut être utilisé pour faire des comptoirs de cuisine. D'autres doivent être transformées et devenir un composant d'un grille-pain, d'un téléphone... Que vous soyez en train de pratiquer le violon dans votre chambre, de manger un repas dans la cuisine, de regarder la télévision dans le salon ou de vous brosser les dents dans la salle de bains, vos activités quotidiennes incluent l'utilisation d'objets qui proviennent des mines. Dans votre maison, il est assez facile de voir quels objets sont fabriqués à partir de ressources minérales. Tout ce qui n'est pas fait de bois ou d'autres matières végétales, ou qui ne provient pas d'une plantation ou d'une ferme vient des ressources minérales.

Contrairement aux autres industries, l'exploitation minière ne peut pas choisir librement son implantation : elle ne peut avoir lieu que dans les zones où les minéraux sont concentrés en surface ou sous terre. L'extraction des métaux implique une série d'étapes longues et complexes qui nécessitent un investissement important en expertise et en finance. La phase d'exploration et de développement, de la découverte initiale jusqu'à la production minière, peut demander jusqu'à 10 ans, et dans certains cas, plus longtemps encore.

L'activité minière amène avec elle de grands niveaux d'incertitude, car très peu de prospects miniers aboutissent en exploitation minière rentable. De l'argent et des efforts sont investis afin d'augmenter le niveau de confiance dans la mesure de la forme, de la taille (quantité) et de la teneur (qualité) de la minéralisation logée dans la croûte terrestre. Les résultats de ces procédures sont mesurés en termes de ressources minérales et de réserves de minerais. Les ressources minérales désignent la concentration de matériaux à la surface et dans la croûte terrestre qui ont des prospects raisonnables d'extraction rentable.

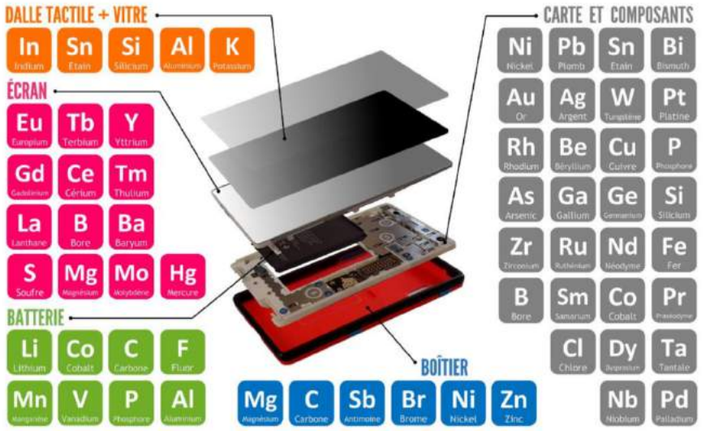

Liste des métaux présents dans un smartphone - Source : Ingénieurs Sans Frontières

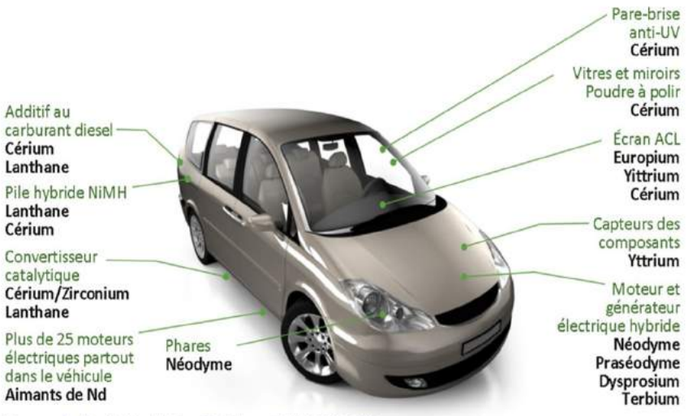

[1]Source : « The Race for Rare Metals », The Globe and Mail, 16 juillet 2011

Les réserves de minerais constituent les parties des ressources minérales qui peuvent être extraites de manière rentable.

L'exploitation minière et la production des métaux ont évolué, en passant d'une activité sale et ardue à une opération à haut niveau de technologie, utilisant de l'équipement informatisé commandé à distance et des machineries complexes. Contrairement à leurs prédécesseurs, les travailleurs contemporains sont un personnel extrêmement bien formé réalisant un travail spécialisé conformément aux plus hautes normes en matière de sécurité et d'efficacité.

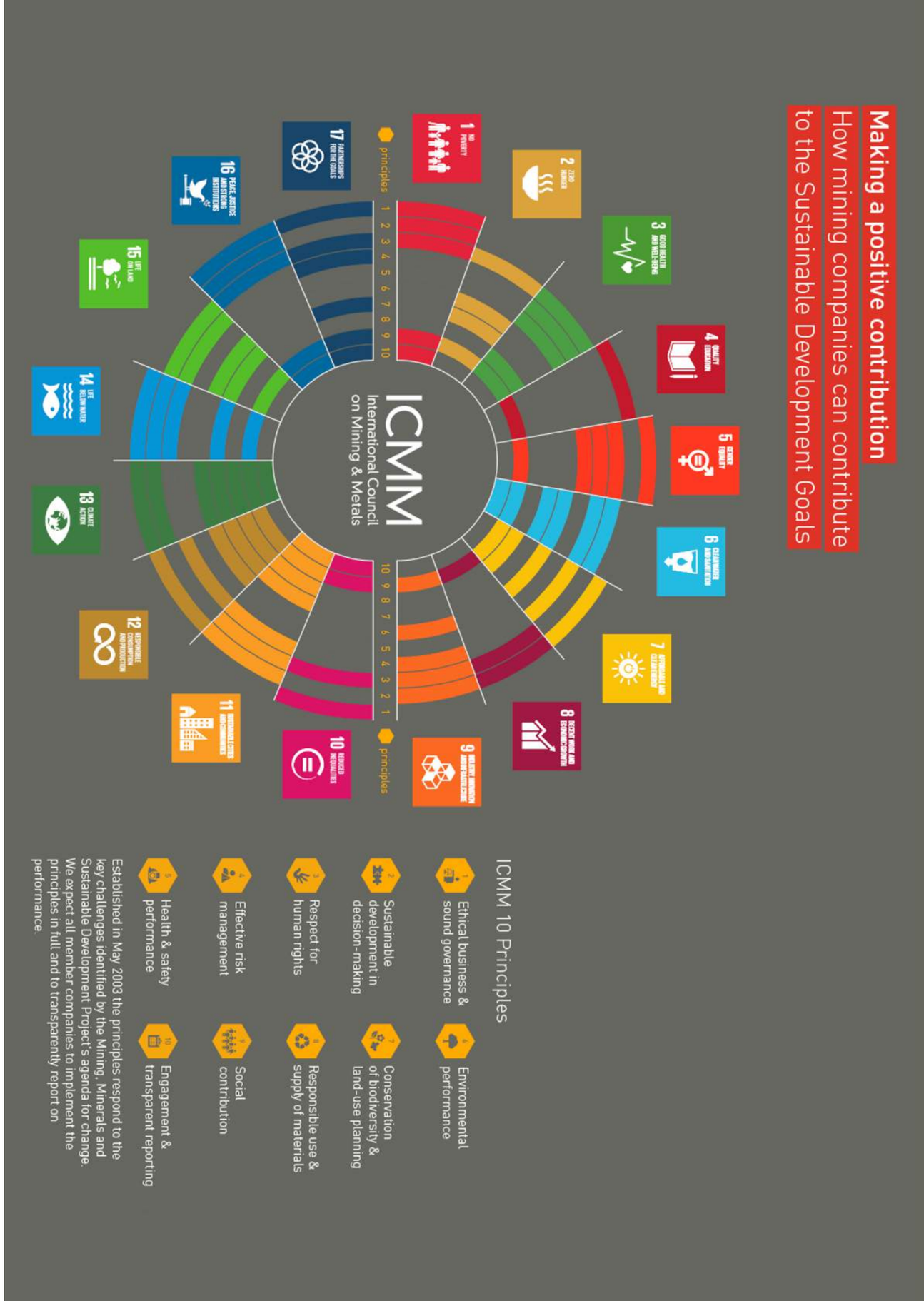

Les priorités du secteur minier

La quatrième édition du Salon de la RSE et des Initiatives pour le Développement Durable fut une opportunité pour la Chambre des mines d'échanger avec les parties prenantes sur les défis du secteur minier et sa contribution au développement de Madagascar.

Les questions de sécurisation des grands investissements, de leur mise en compatibilité avec l'environnement ainsi que les retombées positives sur les communautés sont au cœur des préoccupations des parties prenantes du secteur minier.

CONSTATS

Pour se développer, Madagascar a besoin d'investisseurs, qu'ils soient privés, publics, nationaux ou directs étrangers. L'industrie minière constitue un levier de développement considérable mais présente également de multiples enjeux sur l'environnement et sur la société. La gouvernance déterminera si le secteur apportera ou non un développement durable à Madagascar.

ENJEUX

Les défis rencontrés par l'investisseur minier sont multiples si l'on ne cite que l'instabilité politique et les changements de régimes, les risques financiers liés à l'exploration des projets et la mise en compatibilité du projet avec l'environnement. Les risques communautaires et sociaux ainsi que l'incohérence des lois sur la sécurisation foncière attisent les divergences autour du secteur.

SOLUTIONS

Plusieurs solutions ont été proposées à l'issue de ces échanges :

Renforcer le dispositif institutionnel

Le renforcement du dispositif institutionnel débute par l'alignement des textes en vigueur et la concertation entre les différents ministères notamment en matière de législation foncière si l'on ne cite que les incohérences dans l'attribution des carrés miniers et l'instauration par la suite d'une aire protégée sur le même périmètre.

Il est souhaitable que les organismes étatiques établissent au préalable le dialogue avec les communautés vivant dans les zones ayant une potentialité minière. Les organismes étatiques pourront ainsi faire une modélisation des opportunités pour la communauté avec et sans le développement du projet minier avant toute promotion.

Les projets miniers constituent un important levier de développement. Ils devraient ainsi être inclus dans les plans de développement régional voire communal des zones hôtes. Cela créera une synergie avec les différents acteurs et permettra à la population de mieux saisir les opportunités en matière

d'infrastructures, d'emploi, d'achat local La confiance entre les investisseurs, l'Etat, et les communautés doit être rétablie dans une démarche proactive et non réactive face aux conflits sociaux. Des outils doivent être mis à disposition des investisseurs afin de les aider à prévenir et gérer les conflits sociaux.

Il est impératif d'instaurer un mécanisme de financement pérenne et durable des organismes de contrôle tels que l'ONE et l'EITI à travers une meilleure redistribution des redevances et frais d'administration perçus par l'Administration.

Accompagner les investisseurs à obtenir et maintenir leur acceptabilité sociale

L'obtention et le maintien du permis social ou de l'acceptabilité sociale évoluent selon les différentes phases du cycle minier et de la manière dont l'entreprise gère les relations avec ses parties prenantes.

Un référentiel de communication aidant les entreprises à mieux communiquer auprès des communautés et anticiper les défis liés à chaque phase du cycle minier devrait être mis en place. La communication communautaire devra être renforcée par rapport à la communication institutionnelle et en impliquant la Société Civile. Madagascar a tout à gagner en instaurant un plan de concertation avec les parties prenantes qui considèrerait les différents risques liés à chaque phase dans le cycle de vie de la mine.

La Transparence doit être le mot d'ordre pour toutes les parties prenantes.

Renforcer la collaboration entre les différentes parties prenantes et promouvoir le partage des responsabilités

Nous devons penser à mettre sur pied une plateforme multisectorielle de dialogue impliquant, le secteur privé minier, les organisations de la société civile, des organisations étatiques ainsi que les communautés de base afin d'assurer une implication proactive des différentes parties prenantes.L'opportunité d'avoir un baromètre d'évaluation de l'acceptabilité sociale de l'entreprise avec les communautés devrait être étudiée.

L'Etat et le secteur privé extractif doivent aider au renforcement de capacités de la société civile et des communautés sur les différents enjeux et opportunités liés aux différentes phases de la mine d'une manière permettent d'anticiper les risques et de développer un dialogue constructif.

Maximiser les opportunités et retombées socio-économiques pour les communautés affectées

L'entreprise et les collectivités locales doivent collaborer dans la mise en place d'un budget participatif pour une répartition équitable et une utilisation optimale des revenus tirés de l'exploitation.

Ambatovy : de l'extraction à l'exportation du Nickel et du Cobalt

Ambatovy produit du nickel et du cobalt purs à 99,8%, et du sulfate d'ammonium. Elle se singularise, non seulement par l'extraction du minerai, mais aussi par la transformation et le raffinage des métaux à Madagascar. Toutes les étapes, de l'extraction à la Mine au raffinage à l'Usine, sont effectuées sur place, permettant de faire bénéficier à l'économie nationale leurs valeurs ajoutées.
La Mine d'Ambatovy est située à Moramanga et le complexe industriel de traitement et de raffinage à Toamasina.
Le gisement s'étend sur 1 600 ha. Le minerai (latérite) est transporté jusqu'à une usine de préparation où les détritus, le sable, et les roches sont éliminés de façon responsable.
Il est ensuite mélangé à de l'eau (60%) pour obtenir une « pulpe de minerai », de la boue, qui est expédiée ensuite par un Pipeline de 220 km jusqu'à l'Usine de transformation à Toamasina.

CARTES DES ZONES D'IMPLANTATION D'AMBATOVY

MORAMANGA
Mine à ciel ouvert

TOAMASINA
Usine de traitement et de raffinage

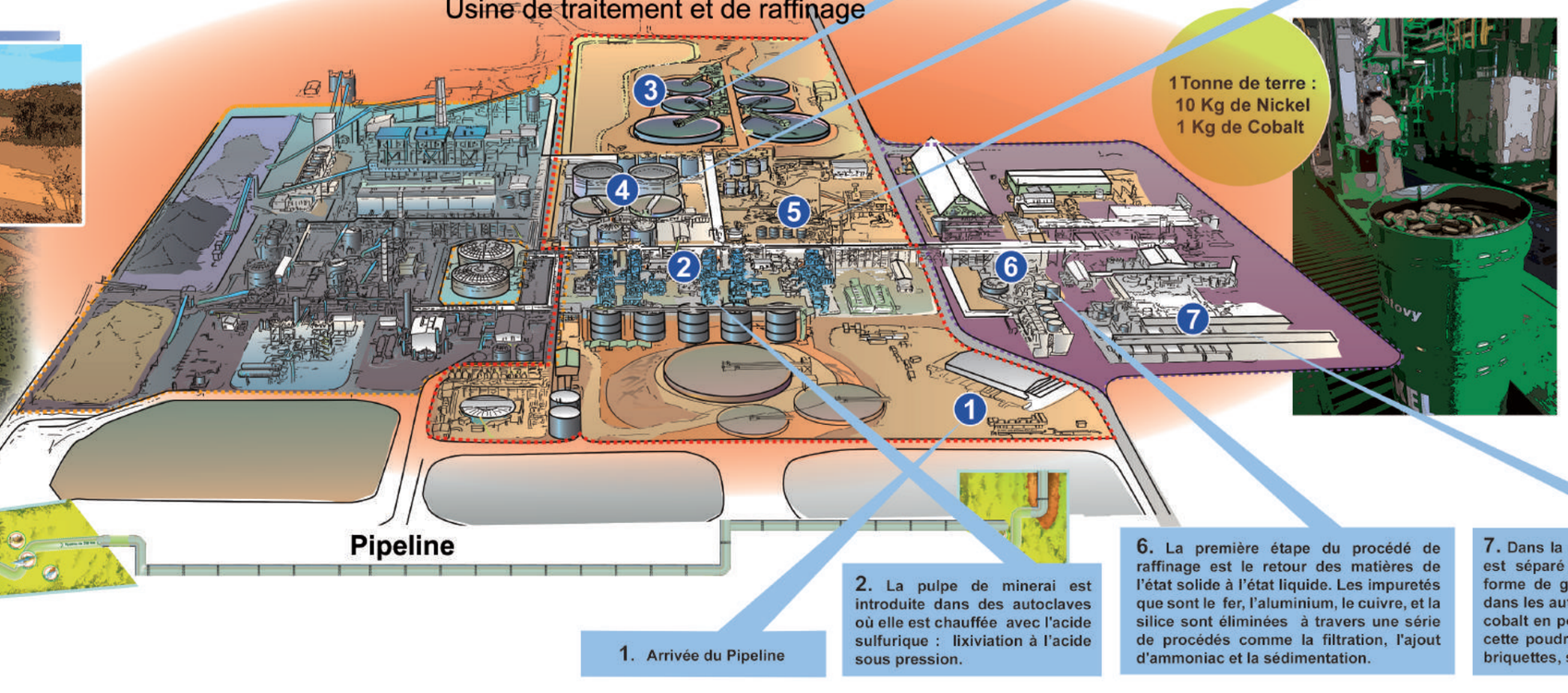

1. Arrivée du Pipeline

2. La pulpe de minerai est introduite dans des autoclaves où elle est chauffée avec l'acide sulfurique : lixiviation à l'acide sous pression.

3. La pulpe lixiviée passe par un circuit de lavage à contre-courant (LCC) qui sépare la solution de nickel et de cobalt des autres résidus (principalement de l'oxyde de fer).

4. L'acide utilisé pour dissoudre les métaux est neutralisé par du calcaire.

5. Le nickel et le cobalt sont récupérés par précipitation. La solution est chauffée à très haute température et mélangée au sulfure d'hydrogène qui transforme les métaux en sulfures métalliques solides.

6. La première étape du procédé de raffinage est le retour des matières de l'état solide à l'état liquide. Les impuretés que sont le fer, l'aluminium, le cuivre, et la silice sont éliminées à travers une série de procédés comme la filtration, l'ajout d'ammoniac et la sédimentation.

7. Dans la phase finale du procédé, le cobalt est séparé du nickel. De l'hydrogène sous forme de gaz à haute pression est introduit dans les autoclaves pour réduire le nickel et le cobalt en poudre métallique. Lavée et séchée, cette poudre est emballée ou compressée en briquettes, selon les besoins du marché.

1 Tonne de terre :
10 Kg de Nickel
1 Kg de Cobalt

INSPECTION DE LA DOUANE
Inspection dès le site de l'Usine d'Ambatovy

PORT: SCANNER opéré par Gasy Net

PORT : attente d'embarquement

La Mine tourne en permanence pour extraire la terre rouge, et la quantité extraite dépend des besoins de l'Usine à Toamasina. L'extraction est faite sur une profondeur comprise entre 20 et 100 mètres. Ambatovy est tenue de respecter de très strictes normes nationales et internationales en matière de protection de l'environnement et d'engagement social (Principes de l'Equateur, Normes de Performance de la Société Financière Internationale).

Bénéfices pour le pays : dans une exploitation minière, les valeurs ajoutées économiques sont générées principalement par le raffinage.

- Création d'environ 9 900 emplois dont 93% sont Malagasy.
- 252 millions de dollars d'achats locaux en biens et services en 2018.
- 3 000 paysans ont approvisionné le service traiteur d'Ambatovy avec 1 466 tonnes de fruits et légumes en 2018.
- Le nickel est devenu l'un des produits d'exportation les plus pourvoyeurs de devises étrangères pour l'économie de Madagascar. Ambatovy exporte du nickel, du cobalt et du sulfate d'ammonium, un sous-produit du procédé.
- Fiscalité : Ambatovy verse à l'Etat 40 types de taxes, redevances et impôts.

La protection de l'environnement à l'Usine :
Avant même la construction des installations industrielles, les émissions liquides, solides et gazeuses prévues de l'Usine ont été modélisées pour comparaison avec les critères spécifiés par les normes. Les installations d'Ambatovy, en particulier l'Usine de transformation à Toamasina, ont été conçues dès l'origine pour répondre aux impératifs environnementaux. Un programme de surveillance régulier et en continu a été mis en place pour assurer la conformité par rapport aux normes et exigences environnementales. Le programme inclut la surveillance en continu de la qualité de l'air et du bruit, la surveillance de la qualité de l'eau de surface et de l'eau souterraine, et enfin, la gestion des déchets.

Ambatovy

INVESTIR DANS LE SECTEUR MINIER

Les principaux enjeux

Beaucoup juge la répartition des bénéfices issus du Secteur Minier inéquitable, jusqu' à dire que l'industrie minière pille la richesses nationale. Et pourtant, la réalité du secteur minier est plus complexe que cela.

Investir dans le secteur minier est une opération à haut risque. Avant d'entrer dans la phase d'exploitation ou également appelée commercialisation, un projet minier doit d'abord passer par la phase d'exploration. Cette phase dure en moyenne entre 10 ans et 15 ans. Au cours de cette période, le projet n'engage que des dépenses par centaine de millions de dollars, voire plus. Au cours de cette phase, il y a entre que 80 a 95 % de risque que le promoteur perde son investissement.

Les projets miniers sont généralement gérés par les juniors au cours de la période d'exploration. Ils financent les opérations grâce à leurs fonds propres et en levant le capital sur les marchés boursiers.

Si le projet d'exploration s'avère viable, le junior s'allie ou vend le projet à un major qui se chargera du développement et de la production. Le major devra par la suite réunir les fonds nécessaires pour la phase de construction et d'exploitation. Il a fallu près d'un milliard de dollars pour mettre en œuvre le projet Qit Madagascar Minerals et près de 9 milliards de dollars pour la construction du Projet Ambatovy.

Madagascar est en compétition avec plusieurs autres pays d'Afrique. Beaucoup de ces pays ont fourni de considérables efforts pour améliorer leur climat des affaires si l'on ne cite que la disponibilité d'infrastructures nécessaires au projet : port, routes, énergie ... ou la disponibilité des données géologiques. Les leçons apprises ont démontré qu'investir à Madagascar couterait 30% plus cher que sur le continent africain. Pour atteindre le même PIB que celui du Maroc dans 20 ans, Madagascar a besoin de deux QMM par an en termes d'investissement.

La visite des diverses installations de Q.M.M., que ce soit la mine, l'usine ou le port d'EHOALA, laisse une profonde impression de professionnalisme et de maîtrise. L'impact des activités de la Société sur la ville de FORT-DAUPHIN, renvoie l'image d'une ville dynamique et propre, est également très palpable.

MATERAUTO

22 233 39 - 033 15 00 892
solofo.rabezanahary@materauto.com
www.materauto.mg
Materauto SA

QIT Madagascar Minerals (QMM)

TROIS GRANDS EVENEMENTS QUI REFLETENT UN ENGAGEMENT FORT ENVERS LE PAYS

Encore une fois, la compagnie minière QMM a réitéré son engagement fort au profit de la société fort-dauphinoise le jeudi 22 Aout 2019 dernier à l'hôtel Ibis. L'évènement a commencé par la cérémonie de signature de l'accord opérationnel avec les Forces de l'ordre. Il s'agit plus exactement du Ministère de la Défense Nationale, Ministère de la Sécurité Publique, Ministère de la Défense Nationale chargé de la Gendarmerie, l'Etat-major de l'Armée Malagasy et du Commandement de la Gendarmerie Nationale ainsi que la Direction Générale de la Police Nationale et la société QMM S.A.

Pour rappel, le protocole de coopération « Sureté Globale » à Fort Dauphin et ses environs a pour objet l'union des efforts des Forces de l'ordre et de QMM. L'objectif vise donc à apporter chacune leur contribution respective dans la mise en place d'un protocole au profit de la région Anosy et de sa population. Ensemble s'assurer de la sécurité des vies, des biens et des installations, une sécurité pérenne des investissements.

Un Protocole d'accord : d'une pierre à deux coups…

La première particularité de ce protocole porte sur sa forme. C'est-à-dire, trois entités réunies dans un protocole: l'armée, la gendarmerie et la police ainsi que QMM. Ceci décrit tout simplement la transparence et au sens large, l'atteinte de l'objectif zéro insécurité.

La deuxième particularité porte sur son contenu. La compagnie QMM s'est engagée à créer à Fort Dauphin le premier centre national de formation des droits de l'Homme. Cet engagement confirme ainsi le choix de Rio Tinto de mettre en place et d'appliquer les principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'Homme dans les pays où sont implantés les sociétés pétrolières, gazières et minières.

QMM espère qu'à travers ce protocole, des installations d'intérêts vitaux pour le pays puissent être classées stratégiques. Egalement que tous les organes de l'Etat contribueront à la sécurité de leurs actifs et des investissements.

Le Président de QMM : distingué et décoré « Officier de l'Ordre National ».

La distinction honorifique du président de QMM Ny Fanja Rakotomalala a été remise suite à la demande des autorités et de la communauté de Fort-Dauphin. Elle traduit la reconnaissance de l'Etat Malagasy des impacts positifs de la présence de QMM dans la région Anosy.

« Humilité », tel a été le mot choisit par le président en recevant sa distinction honorifique qu'il a appuyé par des versets bibliques et des proverbes Malagasy. D'après ses dires, il ne s'attendait pas à ce genre de reconnaissance et la dédie ainsi à sa famille, aux employés mais également à tous les partenaires. Le Maire de Fort Dauphin de son côté a témoigné personnellement des caractères exceptionnels de ce dernier qui mérite amplement cette distinction honorifique.

La succession de discours lors de cet évènement a laissé croire que tout le monde était d'accord sur un point ; cet évènement est un signe positif qui exprime la volonté de l'Etat et des sociétés privés de travailler ensemble pour le seul profit de la population. Une belle approche du concept 4P : Partenariat Public – Privé - Population.

Il s'agit aussi de réitérer la collaboration avec la Commune Urbaine de Fort-Dauphin…

Pour la troisième fois, le protocole de mise en place d'une unité de sapeurs-pompiers au profit de la ville de Fort-Dauphin a été signé à cette occasion. Cet avenant numéro trois portant sur le renforcement des capacités opérationnelles de la troisième unité de protection civile de Fort Dauphin qui marque plusieurs années de succès de la collaboration entre la commune urbaine de Fort Dauphin, l'Armée et QMM.

Cette unité de sapeurs –pompiers militaires, depuis sa création en 2012, voit le nombre de ses interventions augmenté. Plusieurs vies ont déjà été sauvées, plusieurs maisons et plusieurs hectares de forêts épargnées des feux et des flammes, des actions de sensibilisation sur la prévention des incendies menées dans les écoles, sociétés et organismes privés.

Insuco a présenté son expérience en matière de norme de sauvegarde sociale et de logique projet à la Chambre des Mines de Madagascar

Nous sommes très heureux d'avoir pu accueillir les membres de la Chambres des Mines de Madagascar le 03 Octobre 2019, dans nos bureaux d'Antananarivo, pour une présentation des services d'Insuco et de son expérience en matière de norme de sauvegarde social et de logique projet. Notre Directeur Général, Peter Hochet, a ainsi exposé le cadre et les spécificités de nos interventions dans les différents secteurs pour lesquels nous travaillons, et a partagé l'expérience du bureau autour des normes de sauvegarde sociale, des difficultés et potentialités que représentent leur opérationnalisation, et les solutions développées par Insuco pour répondre à la fois aux besoins de terrain et aux exigences réglementaires. Un temps d'échange a ensuite consacré à des questions et partages d'expérience. Merci à la Chambre des Mines pour l'organisation de cette rencontre !

INSUCO

Excellence - Synergie - Intégrité - Innovation – Pragmatisme

Nous nous engageons à proposer à nos clients des approches performantes, opérationnelles et pragmatiques, basées sur notre connaissance fine de leurs enjeux et des contextes locaux.

Créé en 2010, Insuco est un bureau d'études spécialisé en sciences et ingénierie sociales, qui intervient en Afrique, Amérique Latine & Caraïbes et Asie, sur des projets au service de différents secteurs.

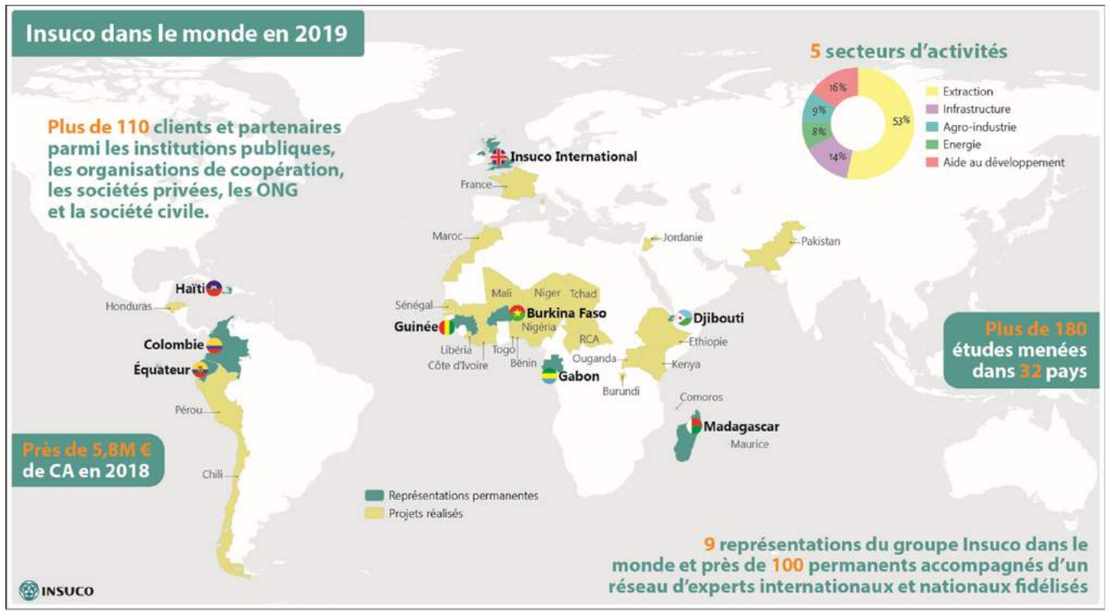

A travers nos interventions, notre objectif est de créer du lien entre les acteurs d'un territoire, pour construire la durabilité. Nous possédons une expertise multidisciplinaire, qui nous permet de proposer des solutions sur mesure à nos clients dans des secteurs variés :

INSUCO
Local understanding for sustainable solutions

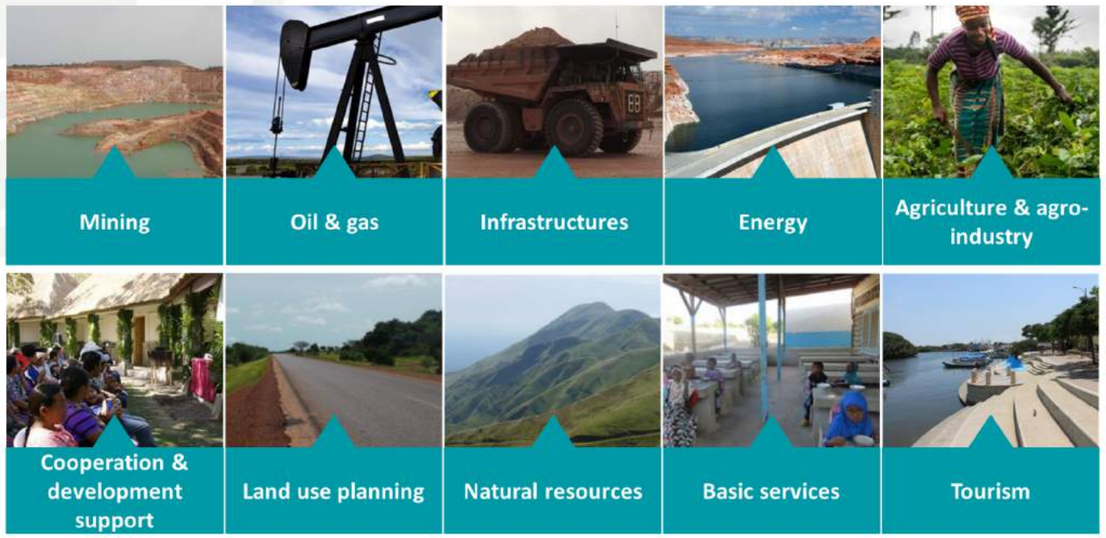

Etudes socio-économiques	Gestion sociale et environnementale	Support au développement territorial	Suivi-évaluation de projets et programmes	Formations
• Etude de base sociale • Etude de faisabilité • Etude d'impact social • Etude du foncier • Etude filière • Etude de marché • Etude de l'héritage culturel et archéologie • Revue légale…	• Engagement des parties prenantes et concertation • Evaluation et gestion des risques et impacts sociaux • Gestion des réinstallations et migrations • Plan de gestion sociale • Stratégie d'investissement social • Gestion des données…	• Stratégie de développement territorial • Plan de développement communautaire • Politiques d'emploi • Promotion des savoir-faire locaux • Gestion sociale territoriale…	• Due diligence / audit • Evaluations quantitatives et qualitatives • Approches participatives • Plan de suivi-évaluation et création d'indicateurs de suivi…	• Formations sur mesure sur les thématique de la gestio sociale et territoriale • Induction sociale • Renforcem des capacités..

Nous avons ainsi accumulé une expérience de travail significative avec différents types d'acteurs et partenaires.

NORMES SOCIALES ET LOGIQUE PROJET

Due diligences, études d'impact, plans d'action sont autant de documents à produire dans les phases de faisabilité d'un projet, qu'il soit privé ou public, qui sont souvent perçus comme de simples obligations légales pour obtenir les permis de développement du projet. Pourtant, ces études doivent être pensées comme des outils de facilitation de la mise en œuvre d'un projet pour toute sa durée de vie.

Ainsi, comprendre les enjeux sociaux, culturels et fonciers au niveau local dès la phase de faisabilité peut permettre de gagner du temps, et donc de rationnaliser les coûts, mais surtout d'optimiser les phases à venir du projet, à condition que toutes les études soient conçues comme des outils opérationnels. a

Par exemple, avoir une compréhension fine des pratiques foncières locales va participer à l'élaboration des matrices d'éligibilité pour les plans d'action pour les réinstallations. L'identification des ayants droit et des différents faisceaux de droit (droits d'administration et droits opérationnels) sont autant d'éléments indispensables pour déterminer les types de compensation et leur niveau, ainsi que les groupes d'individus ou les personnes légitimes. Dans le même sens, les études socio-économiques peuvent être construites dès le départ pour répondre aux besoins de suivi évaluation des plans d'actions qui suivront.

Plus largement, comprendre le droit foncier local et ses implications dans la gestion des ressources naturelles ouvre la voie à la construction de la stratégie générale du projet, voire sa définition, pour diminuer les impacts sur les communautés riveraines et sur leurs modalités de gestion des ressources naturelles.

On comprend alors que les parties sociales et environnementales des études sont intimement liées et mettre en avant les pratiques locales qui participent à la gestion environnementale est un élément important pour diminuer les impacts d'un projet.

Ce positionnement a autant la vertu de répondre aux besoins légaux (législation nationale et normes internationales) qu'aux besoins opérationnels du projet, tout en optimisant les investissements dans ces prérequis exigés des investisseurs internationaux en phases de faisabilité.

C'est ainsi que lors des échanges nous avons abouti aux recommandations suivantes :

En phase de faisabilité, se donner comme objectif E&S d'éviter une trop grande pression sur les PAP en produisant des études opérationnelles sur une bonne articulation entre définition du design par ingénieurs, établissement des études E&S et instruction du projet par les investisseurs du projet.

INSUCO
Local understanding for sustainable solutions

On comprend alors que les parties sociales et environnementales des études sont intimement liées et mettre en avant les pratiques locales qui participent à la gestion environnementale est un élément important pour diminuer les impacts d'un projet.
Ce positionnement a autant la vertu de répondre aux besoins légaux (législation nationale et normes internationales) qu'aux besoins opérationnels du projet, tout en optimisant les investissements dans ces prérequis exigés des investisseurs internationaux en phases de faisabilité.

C'est ainsi que lors des échanges nous avons abouti aux recommandations suivantes :
En phase de faisabilité, se donner comme objectif E&S d'éviter une trop grande pression sur les PAP en produisant des études opérationnelles sur une bonne articulation entre définition du design par ingénieurs, établissement des études E&S et instruction du projet par les investisseurs du projet.

- Réaliser des **études de cadrage opérationnelles**… qui ne soient pas une simple formalité de procédure, mais fournissent ls moyens d'information et de gestion sociale du projet
  - réaliser une enquête de cadrage E&S qui débouche sur une **cartographie des usages principaux de l'espace, des principaux acteurs concernés par le projet, des enjeux sociaux et environnementaux.**
  - élaborer une **feuille de route** réaliste des études E&S en cohérence avec l'instruction financière du projet et son processus de développement, pour assurer la communication entre départements technique et E&S
  - **définir les cadres de gestion** E&S et les alimenter au fur et à mesure par des missions légères (Cadre de politique de réinstallation –CPR, Cadre de gestion environnementale et social –CGES, fiches de gestion du patrimoine culturel, Stratégie de restauration des moyens d'existence, Plan d'engagement des parties prenantes– PEPP)
  - Mettre en place les **matrices de mise à jour du CPR et du CGES**
- Réaliser les **études complètes au moment opportun** :
  - Quand le design est suffisamment avancé et assuré
  - Sur une zone d'étude relativement élargie
  - Avec des outils de mise à jour simple (matrices)
  - Lier les enquêtes exhaustives entre-elles (EIES, PAR, PRMS).

REMERCIEMENTS

La Chambre des Mines de Madagascar tient à remercier l'UNICEF et les entités qui ont participé à la Formation sur les Principes Directeurs des Enfants et des Entreprises ainsi que le Mining Toolkit. Les efforts que vous avez fournis sont la preuve de votre volonté de faire de vos compagnies une entreprise citoyenne et responsable. Nous vous donnons rendez-vous très prochainement pour la prochaine étape. Votre participation a été pour nous le signal d'une volonté à faire le nécessaire pour la génération future..

Nos vifs remerciements !

DROITS DE L'ENFANT ET PRINCIPES COMMERCIAUX

Il est nécessaire de respecter les droits de l'enfant si l'on veut un avenir durable. Les droits de l'homme s'appliquent à tous les enfants. La protection de ces droits contribue à forger des communautés fortes, au niveau d'éducation élevée,qui sont vitales pour créer un environnement productif, intégrateur et stable pour le commerce.
Une entreprise qui intègre le soutien aux enfants et le respect de ceux-ci dans sa stratégie et ses activités a une influence positive sur les enfants et la société, tout en servant ses propres intérêts. En effet, les actions positives en faveur des droits de l'enfant peuvent contribuer à bâtir des réputations, à améliorer la gestion des risques et à renforcer l'acceptation socialedes activités commerciales – y compris l'obtention et le maintien du soutien des personnes travaillant et vivant là où les entreprises exercent leurs activités. L'engagement en faveur des enfants peut également contribuer au recrutement et à la rétention d'une main d'œuvre motivée. Ainsi, une entreprise peut, entre autres actions concrètes, soutenir les employés dans leur rôle de parent et de tuteur, promouvoir l'emploi des jeunes et contribuerà garantir l'acquisition par la génération suivante des compétences dont l'entreprise a besoin pour prospérer.

L'initiative **Droits de l'enfant et principes commerciaux** invite toutes les entreprises à mettre en œuvre un ensemble d'actions visant à respecter les droits de l'enfant,afin de prévenir et corriger tout impact négatif sur ces droits, ainsi qu'à les soutenir et les promouvoir. Ces principes reconnaissent l'extraordinaire force positive des entreprises, qu'elles soient petites ou grandes, et cherchent à promouvoir les meilleures pratiques commerciales. Ils font appel à l'ensemble du secteur des entreprises à l'échelle mondiale pour qu'il évalue son impact sur les droits de l'enfant et prenne des mesures visant à améliorer la situation des plus jeunes.

LES MESURES QUE DOIVENT PRENDRE LES ENTREPRISES

Les mesures que toute entreprise doit mettre en œuvre pour respecter et soutenir les droits de l'enfant reposent sur dix principes.

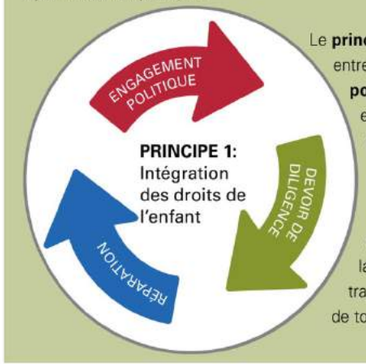

Le **principe no 1** définit trois actions clés pour amener les entreprises à respecter les droits de l'enfant – **l'engagement politique**, les mesures liées au **devoir de diligence** et la **réparation**. Il encourage également toutes les entreprises à ne pas se contenter de respecter les droits de l'enfant mais à œuvrer également pour les soutenir et les promouvoir. Ces actions reposent sur quatre principes élémentaires des droits de l'enfant : la survie et le développement, les meilleurs intérêts de l'enfant, la participation et la liberté d'expression, ainsi que le traitement de tous sur un pied d'égalité, indépendamment de toute considération de race, de sexe ou d'handicap.

L'initiative Droits de l'enfant et principes commerciaux aété élaborée après consultation d'experts d'entreprise, d'experts des droits de l'enfant, de gouvernements et d'enfants. L'ONG Save the Children, l'UNICEF et le Pacte mondial des Nations Unies espèrent que ces principes serviront d'inspiration et de guide à toutes les entreprises dans leurs relations avec les enfantsdans le monde entier.

unicef Save the Children

Les neuf principes restants encouragent les entreprises à mettre en œuvre ces actions clés en tenant compte de l'impact sur les enfants de toutes leurs activités et partenariats commerciaux dans le milieu du travail, les marchés, les communautés et l'environnement.

Actions axées sur les principes:

1. Faire face à sa **responsabilité de respect** des droits de l'enfant et **s'engager à soutenir** les droits humains de l'enfant
2. Contribuer à **l'élimination du travail des enfants**, y compris dans toutes ses activités et ses partenariats commerciaux
3. Donner un travail décent à tout **jeune travailleur, parent et tuteur**
4. Assurer la **protection et la sécurité des enfants** dans toutes les activités et les établissements de l'entreprise
5. Garantir la **sécurité des produits et services**, et chercher à défendre les droits de l'enfant à travers eux
6. Choisir une approche du **marketing et de la publicité** qui respecte et défende les droits de l'enfant
7. Respecter et défendre les droits de l'enfant par la défense de **l'environnement dans l'achatet l'utilisation de terrains**
8. Respecter et défendre les droits de l'enfant par les **dispositifs de sécurité**
9. Contribuer à protéger les enfants affectés par des **situations d'urgence**
10. Renforcer les efforts de la **collectivité et du gouvernement** pour protéger et faire appliquer les droits de l'enfant

LYDIA BOARLAZA

ADMINISTRATEUR DE LA CHAMBRE DES MINES DE MADAGASCAR

"Plus les données sont transparentes et mises à la disposition des parties prenantes, plus ils s'instruisent et sont à même de comprendre les réalités du secteur extractif."

Consultante de sociétés, Lydia Boarlaza est une personne passionnée et engagée dans tout ce qu'elle entreprend. Elle est Présidente du Conseil d'Administration de la société d'exploration et d'exploitation de Charbon, dénommée Madagascar Consolidated Mining S.A. Mais avant de rejoindre cette société en tant que Directrice Générale en 2010, elle a acquis près de 25 ans d'expérience auprès de plusieurs sociétés de recherches pétrolières. Lydia Boarlaza est également la Vice-Présidente de 3A Alumni, association composée des boursiers de l'Australia Awards à Madagascar.

Qu'est ce que l'ITIE ?
L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) est la norme mondiale pour la promotion d'une gouvernance ouverte et redevable des ressources pétrolières, gazières et minérales.

L'ITIE est guidée par la conviction que les ressources naturelles d'un pays appartiennent à ses citoyens et elle a élaboré une norme visant à promouvoir la gestion ouverte et responsable des ressources pétrolières, gazières et minières. La Norme ITIE exige des pays, qu'ils publient des informations sur la chaîne de valeur extractive, de l'octroi des droits d'extraction aux revenus du gouvernement et à la façon dont ces revenus bénéficient à la population. L'ITIE cherche ainsi à renforcer la gouvernance publique, à promouvoir une bonne compréhension de la gestion des ressources naturelles et à fournir des données pour informer et mener des réformes permettant d'endiguer la corruption et aller vers une gestion plus responsable du secteur extractif. Dans chacun des 52 pays de mise en œuvre, l'ITIE est soutenue par une coalition formée par le gouvernement, les entreprises et la société civile.

Pourquoi est-il important pour Madagascar d'adhérer à l'initiative sur la Transparence de l'Industrie Extractive ?
L'adhésion aux exigences de la norme ITIE est un gage de transparence aussi bien pour le Gouvernement, la société civile, les industries extractives dont les compagnies minières. Madagascar ne dispose à ce jour d'aucune information fiable sur les retombées fiscales et non fiscales issus du secteur extractif en dehors de l'ITIE.

Comment fonctionne l'ITIE Madagascar?
L'ITIE Madagascar est administrée par un Comité National qui est composé par trois collèges : les représentants de l'Administration publique, les représentants de la Société Civile et les représentants du secteur privé extractif. Ce comité est présidé par le Champion qui est le Ministre des Mines et des Ressources Stratégiques. Le fonctionnement quotidien de l'ITIE est assuré par le Secrétariat Exécutif qui s'assure de la mise en œuvre des stratégies décidés par le Comité National.

Concrètement, quel est le lien entre la mise en oeuvre de la norme ITIE et la responsabilisation des parties prenantes pour une meilleure gouvernance du secteur extractif ?

Les résultats des rapports de réconciliation ITIE ont montré entre autres des failles aussi bien au niveau de l'Etat, des opérateurs, qu'au niveau de la communauté impactée par le projet. A titre d'exemple, des transferts infranationaux n'arrivaient pas à temps ou ne parvenaient jamais aux intéressés. Or, ni la compagnie, ni la société civile n'étaient au courant de ces problèmes. Il a été constaté également que les communautés locaux ignorent leurs droits. Les différents constats ont amené l'ITIE à diligenter entre autres des études sur le transfert et paiement infranationaux dont les résultats ont été capitalisés et communiqués à toutes les parties prenantes. Les travaux réalisés commencent à porter leurs fruits si l'on ne cite que la publication en ligne des paiements des quotes parts des communes issus des frais d'administration minières.

Quelle est l'importance de la transparence pour une compagnie extractive?

Avec ou sans l'adhésion de Madagascar à la norme EITI, la première question que l'investisseur se pose avant de s'installer est "Comment la communauté hôte perçoit le projet? " Etablir un Partenariat Social d'Opérer est la priorité de tout projet. L'adhésion aux exigences de la norme ITIE est un gage de transparence aussi bien pour le Gouvernement, la société civile, les industries extractives dont les compagnies minières ainsi que pour toutes les parties prenantes. En effet, l'objectif de la

norme est d'évaluer dans quelle mesure les revenus des ressources extractives d'un pays sont gérées de manière transparente. Madagascar ne dispose pas à ce jour d'information fiable qui permet de connaitre les retombées fiscales et non fiscales issus du secteur extractif dont le secteur minier, d'où l'importance d'adhérer à ces exigences.
Initialement chaque pays membre est tenu de publier annuellement un rapport de réconciliation retraçant les paiements effectués par les industries extractives à l'Etat et les recettes perçues par l'Etat. Ce rapport fait ressortir les écarts éventuels et les justifie.
La norme ITIE évolue périodiquement. La dernière modification a eu lieu en 2016. Outre le rapprochement entre les paiements effectués par les industries extractives et les recettes perçues par l'Etat, des informations contextuelles sur les industries extractives sont exigées.

Comment le Comité National a réussi l'exploit de publier les rapports de réconciliation 2017 et 2018 malgré les défis rencontrés ?
Ceci est le résultat d'un effort soutenu et conjugué dont tous les acteurs ont fait montre et que je salue ici. L'EITI a fait face certes a de nombreuses difficultés sur le plan logistique ou financier depuis la reprise de ses activités après la première levée de la suspension en Juin 2014, puis au mois de Mai dernier ; mais malgré tout cela, grâce à l'effort considérable déployé par les parties prenantes, plusieurs activités ont été réalisées, dont la signature du décret d'institutionnalisation de l'EITI en 2017, la réalisation des rapports d'avancement 2017/2018, les différents ateliers de sensibilisation, l'étude sur les transferts infranationaux, la signature d'un protocole d'accord avec la Cour des Comptes en vue de promouvoir ensemble la transparence et la sincérité des finances publiques, les ateliers de formation des membres des trois collèges, l'élaboration de la feuille de route sur la propriété réelle et qui a abouti à l'élaboration du projet de Décret sur la Propriété Réelle, etc... et à la date d'aujourd'hui, nous sommes même en avance par rapport aux calendriers exiges par l'EITI International concernant plus particulièrement le rapport d'avancement 2018 et le rapport de réconciliation de l'exercice 2018.

Il en est de même par rapport à certaines exigences de la norme. A titre d'exemple, la question relative au genre et les aspects environnementaux a été déjà abordée dans nos rapports de réconciliations bien avant qu'elles ne soient exigées ou encouragées seulement dans la Nouvelle Norme 2019.

Quel a été le point marquant des résultats issus des rapports de réconciliation ?

Malgré les difficultés que traversent le secteur sur le plan national et international, la contribution du secteur dans les recettes fiscales ne cesse d'augmenter si l'on ne se réfère qu'à son évolution depuis 2014. la contribution du secteur extractif dans les recettes fiscales de l'Etat, les rapports de réconciliations 2017 et 2018 relatent que l'Etat Malgache a encaisse respectivement près de 158 milliard d'ariary et 231 milliard d'ariary, soit une augmentation de 45 % par rapport l'année précédente.

Un autre défi reste à surmonter ?
Oui, nous devons maintenant faire face à la deuxième validation de Madagascar. Bien que notre engagement effectif en tant qu'industries extractives responsables, transparentes et qui participent activement au respect des exigences de la norme ITIE a été évalué plus que satisfaisant lors de la première validation, nous ne cessons de maintenir et de déployer tous les efforts nécessaires en vue de garder ce niveau qui est une des conditions nécessaires lors de la deuxième validation.
Pour être un pays conforme il faudra atteindre le niveau « Progrès Satisfaisant ». Quinze mesures rectificatives doivent ainsi être mise en œuvre par Madagascar pour palier à ce manquement. Les évaluations ont débutées le 29 décembre 2019. Les résultats devraient être connu vers la fin de ce semestre.

demandez aux experts >>>

Q: Qu'est ce que la Propriété Réelle?

R: Toute Personne Politiquement Exposée.

Le propriétaire réel est une personne physique qui possède une décision ultime au sein de l'entreprise et en tire profit. Le propriétaire réelle est une personne qui occupe ou a occupé un poste public de premier plan, les magistrats et les militaires de haut rang, les membres importants d'un parti politique, voire les membres de la famille ou les personnes associées sont également tenus à faire une déclaration s'ils effectuent des activités extractives. Leurs informations doivent être rendues publiques pour éviter les risques de corruption ou les trafics d'influence dans l'acquisition de permis ou de licence d'exploitation..

TOTAL
RUBIA
Ilay menaka motera
tena azo antoka
TOTAL
RUBIA TIR 7400
15W40
TOTAL
RUBIA TIR 7400
15W-40
TOTAL
Committed to Better Energy
lubricants.total.com